SUR QUOI TRAVAILLE-T-ON ?

Les domaines concernés par A.B.M.A

- la gestion du temps
- la gestion des espaces
- les relations interpersonnelles
- la communication dans l'établissement
- le développement des compétences sociales et personnelles
- le partenariat interne et externe à l'Éducation nationale

Les différents types d'interventions et d'actions

- celles qui relèvent de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement
- celles qui ont une visée éducative
- celles qui ont une visée pédagogique
- celles qui ont une visée informative

ÉTAPES CLÉS DE L'EXPÉRIMENTATION

2010/2011 : Engagement du Cesc académique de Lyon en faveur du développement des écoles promotrices de santé.

2011/2012 : Rencontre du Cesc académique et de Santé publique France. Démarrage d'A.B.M.A. Rédaction du projet. 1er appel à projet A.B.M.A dans le cadre du Cesc.

2012/2013 : 7 établissements pilotes. 1ère année d'expérimentation

2013/2014 : 11 établissements. 2ème année d'expérimentation

2014/2015 : 19 établissements. 3ème année d'expérimentation

2015/2016 : Poursuite de l'expérimentation dans 30 établissements. Evaluation

2016/2017 : 47 établissements sont dans le dispositif

2017/2018 : D'autres établissements entrent dans le dispositif

DES RESSOURCES

LES DOCUMENTS A.B.M.A :
/ argumentaire
/ feuille de route
/ aide à la phase diagnostic
/ méthodologie de projet

JOURNÉES DE FORMATION :
/ aux concepts de promotion de la santé
/ à la méthodologie de projet
/ échanges de pratiques

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS :
/ suivi sur site par les référents départementaux

académie Lyon
RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DISPOSITIF A.B.M.A

ALLER BIEN POUR MIEUX APPRENDRE

Un dispositif pour améliorer
le climat scolaire et la réussite de tous

Santé publique France

WWW.AC-LYON.FR

LA DÉMARCHE

/ A.B.M.A a pour rôle de contribuer au développement du bien-être et de la promotion de la santé dans l'établissement

/ A.B.M.A apporte une aide pour répondre aux questions spécifiques identifiées dans un établissement en termes de climat scolaire, de bien-être et de santé

/ A.B.M.A est une démarche, ce n'est pas un programme « clé en main »

/ A.B.M.A permet à chaque établissement de mettre en œuvre son propre projet en fonction de ses priorités, de ses ressources et de ses contraintes.

/ A.B.M.A concerne l'ensemble de la communauté éducative. Chacun, de sa place, a un rôle à jouer pour améliorer le climat scolaire, favoriser le bien-être et promouvoir la santé de tous.

A.B.M.A EN BREF…

Quoi : un dispositif visant à implanter une démarche de promotion de la santé au sein d'un établissement scolaire

Pour qui : les établissements scolaires qui le souhaitent : écoles, collèges, lycées

Par qui : le rectorat de Lyon et Santé publique France

Où : dans l'académie de Lyon

Quand : depuis 2012-2013

CLIMAT SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE

Des études universitaires mettent en évidence qu'il existe une relation étroite entre la qualité du climat scolaire, la réussite éducative et les comportements liés à la santé.

La nature du climat scolaire d'un établissement a une incidence sur la qualité des apprentissages et donc sur la réussite scolaire.

La nature du climat scolaire d'un établissement a un impact sur la santé physique et psychologique des élèves et de tous les personnels qui le fréquentent.

Les différentes composantes du climat scolaire :

/ les relations interpersonnelles

/ le sentiment de justice

/ le sentiment d'appartenance

/ le climat éducatif

/ le sentiment de sécurité

EN PRATIQUE

Pour la mise en route d'A.B.M.A :

/ adhésion du chef d'établissement

/ identification de deux référents A.B.M.A (minimum) dans l'établissement

/ constitution d'une équipe projet ou sous-groupes autour des actions mises en œuvre dans le cadre du CESC

Pour la mise en place des actions :

/ réaliser un état des lieux

/ identifier les priorités d'actions

/ définir les actions à mettre en place

/ réaliser des actions et les évaluer

Pour légitimer la démarche A.B.M.A dans l'établissement :

/ Inscription dans le Parcours éducatif de santé

/ présentation au CA

/ inscription au projet d'école ou d'établissement et au contrat d'objectifs

/ lien avec le projet académique

CONTACT

patricia.lacroix@ac-lyon.fr
04 74 21 29 28

ACADEMIE DE LYON / RECTORAT / INFIRMIÈRE CONSEILLÈRE TECHNIQUE / JUIN 2017